



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
PARIS
**Chambre de commerce
et d'industrie, 2 Place de
la Bourse, 75002 Paris**

DATE
**22 janvier 2014, de 8h30
à 13h00**

LIEU
**Chambre de commerce
et d'industrie, 2 Place de
la Bourse, 75002 Paris
PARIS**

PARTICIPATION
0 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
**contact@aefr.eu
01 70 98 06 53**

Séminaire

Collatéraux : un enjeu compétitif. Comment faire face ?

Les nouvelles réglementations (CRD IV, DODD FRANCK, EMIR,..) couplées aux modifications structurelles du marché et aux limites de réutilisation des actifs soulignent l'importance des processus de mobilisation et de circulation du collatéral.

Dans ce contexte, l'amélioration attendue repose principalement sur la capacité de transformation des acteurs, ainsi que sur des incitations réglementaires permettant d'avoir à disposition un volume adapté d'actifs de la plus haute qualité.

Le séminaire de l'EIFR vise à identifier les différentes mesures, internes ou externes, qui permettront d'améliorer la situation actuelle et remédier aux inefficacités qui bloquent encore l'optimisation du collatéral selon l'environnement macro-prudentiel, celui des infrastructures, ou le modèle d'organisation des établissements eux-mêmes.

OBJECTIFS

Ce séminaire a pour objet de faire le point sur :

- Les évolutions récentes de l'environnement (réglementations, structure de marché ...)
- Les principales composantes de la fonction et critères d'efficacité recherchés
- Les conditions d'une meilleure efficacité au niveau des normes et domaines d'optimisation macro-économiques
- Les solutions de Place en cours à Paris et ses liens transfrontières
- Les voies d'optimisation au sein même des établissements

CIBLE

Sociétés de gestion et directions financières des entreprises
Gestion ALM
Département des risques, filières marchés
Services titres
Consultants, Avocats
Régulateurs

PARTICIPATION : 400 € HT

*Prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue
(Association loi 1901 non assujettie à la TVA)*